

L'INSTANT MANUCURE

27 chemin de la Garoudière
38560 HAUTE-JARRIE
06.69.92.57.16

CONTRAT DE FORMATION PROTHESISTE ONGULAIRE

(articles L.6353-3 à 635367 du code du travail)

Entre les soussigné(e) s :

Centre de formation : **L'Instant Manucure**
27 chemin de la Garoudière
38560 Haute-Jarrie

Siret : 394 744 171 000 31

Et : (nom, prénom, adresse, téléphone et mail) du stagiaire :

.....
.....
.....

La formation débutera le,

- sa durée sera de 4 jours (une semaine du lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 8h45 à 11h15 et de 13h30 à 17h 00 , à l'issue de laquelle une attestation de stage sera délivrée au stagiaire.
- Ou de 8 jours (deux semaines consécutives – sauf accord contraire)

A compter de la date de demande de stage, le stagiaire a un délai de 7 jours pour se rétracter. Dans ce cas, il doit en informer le centre de formation par lettre recommandée accusée de réception.

Le prix de la formation est fixée à 599 € (net de taxe) la semaine

Ou de 1150 € (net de taxe) les deux semaines.

Chèques à l'ordre de : DS

le coût de l'inscription au registre national des prothésistes ongulaires est de 75 €. (net de taxe)

Un premier versement de 200 € par semaine réservée est demandé au stagiaire lors de son inscription et le solde le premier jour de la formation. (sauf accord contraire).

En cas de non présentation le premier jour de la formation, le stagiaire ne peut prétendre au remboursement des sommes versées.

Modèles :

Pendant la durée du stage 6 modèles sont nécessaires durant la semaine et 14 modèles pour deux semaines.

Chaque modèle devra signer une décharge de consentement à la pose de prothèses ongulaires sur sa personne. Interdit aux femmes enceintes et aux moins de 16 ans.

Matériel :

Le matériel professionnel sera prêté pendant toute la durée de la formation.

En cas de dégradation ou de casse, le centre de formation est en droit de demander réparation au stagiaire.

Interruption du stage :

En cas de cessation de la formation sans motifs valables et sérieux du fait du stagiaire, celle-ci sera annulée de plein droit.

Cas de différend :

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Grenoble sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à Le/...../.....

Pour le stagiaire
(nom, prénom, signature)

Pour l'organisme de formation
(nom et qualité du signataire)